

TAMIS VIBRANT

Type de procédé

Séparation solide/liquide mécanique

Entreprises ciblées

Entreprises porcines sur gestion de fumier liquide

Installation actuelle

Un tamis vibrant est installé depuis l'hiver 2004 sur une entreprise de la MRC de la Nouvelle-Beauce. Il permet de séparer jusqu'à 7 m³ par heure de lisier de porcs à l'engrais. Le liquide est épandu sur des terres en culture et le solide est composté à la ferme.

Pour information

Écosphère



Échelle immobilisations:

\$: < 50 000 \$

\$\$: 50 000 \$ à 100 000 \$

\$\$\$: > 100 000 \$

Aperçu des coûts

Immobilisations

- Bâtiment isolé pour équipements \$
- Équipements \$:
tamis vibrant, cuve d'alimentation, pompes, instruments de contrôle
- Ouvrage de stockage (solide) \$\$

Opération

- Énergie et chauffage
- Entretien des équipements
- Entretien des bâtiments
- Taxes et assurances
- Main-d'oeuvre
- Suivi

Disposition des sous-produits

Liquide

- Épandage
- Traitement secondaire

Solide

- Épandage
- Envoi vers un site autorisé
- Traitement secondaire

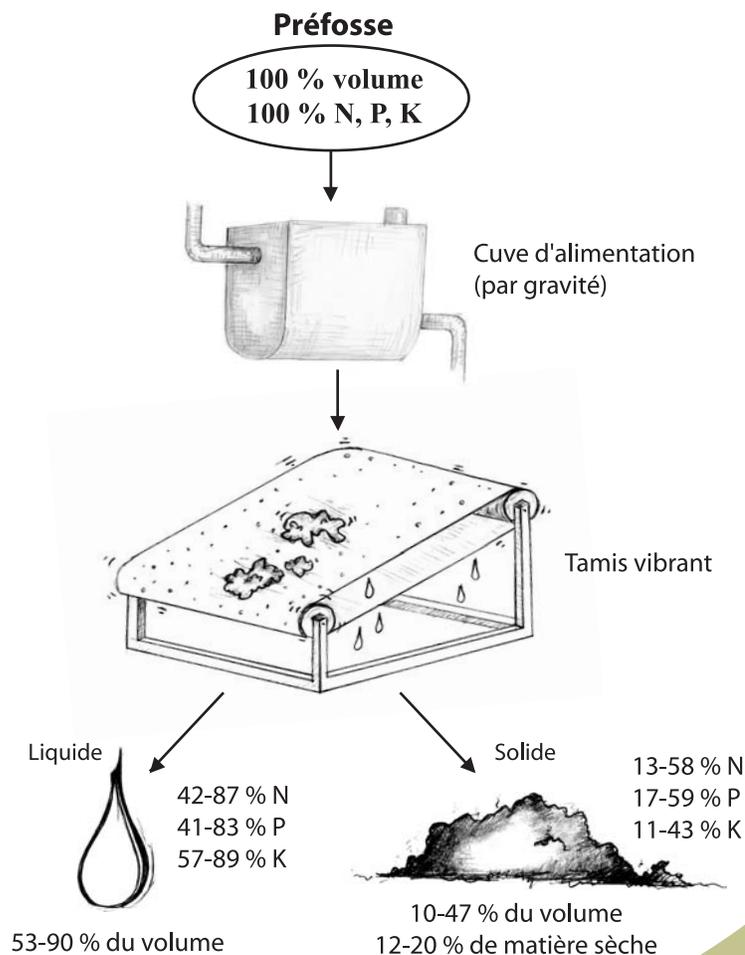
Simplicité d'opération et d'entretien, coût d'achat intéressant, grande capacité de traitement, peu d'espace requis.

Faible taux de capture de phosphore, teneur en eau et volume de la fraction solide élevés, entretien régulier des toiles du tamis. Plus le lisier est frais, homogène et élevé en matière sèche, plus le tamis vibrant est performant.

ATTENTION! Le choix d'un système de traitement doit toujours être fait selon la situation spécifique à votre entreprise. Nous vous recommandons de consulter un conseiller externe.



TAMIS VIBRANT



Les données sont présentées à titre indicatif seulement. Elles n'ont aucunement fait l'objet d'une vérification de Fertior Division traitement ou du MAPAQ. L'utilisation et l'interprétation de ces données demeurent l'entière responsabilité du lecteur.

Pour de plus amples renseignements sur la séparation de phases, nous vous invitons à consulter la fiche «Séparation solide/liquide, avril 2005» réalisée par le Groupe transfert technologique mis sur pied par la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Avant d'implanter un système de traitement à la ferme, nous vous recommandons de consulter votre conseiller en fertilisation, votre conseiller en gestion, un conseiller du MAPAQ ou tout autre intervenant externe pouvant vous aider à évaluer la situation spécifique à votre entreprise.

FERTIOR Division traitement

Maryse Trahan, agr.
1741, rue Saint-Georges C.P. 206
Saint-Bernard (Qc) G0S 2G0
Téléphone: (418) 475-4475
Télécopieur: (418) 475-6833
maryse.trahan@fertior.com
www.fertior.com

MAPAQ Chaudière-Appalaches

Hélène Bernard, ing. jr
675, route Cameron, bureau 100
Sainte-Marie (Qc) G6E 3V7
Téléphone: (418) 386-8121
Télécopieur: (418) 386-8345
helene.bernard@mapaq.gouv.qc.ca
www.mapaq.gouv.qc.ca

ÉCOSPHÈRE

Hugues Groleau, agr. M.Sc.
148, de la Cathédrale, suite 5, C.P. 1392
Rimouski (Qc) G5L 8M3
Téléphone: (418) 725-7500
Télécopieur: (418) 725-7588
ecospher@globetrotter.net
www.ecosphere.qc.ca



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

